ANNEE 2022

PHILAT'EG 58
COMPTE RENDU DE REUNION

C.R. NUMÉRO 104

Réunion du 10 SEPTEMBRE 2022

Effectif: 13
Présents: 5
Absents : 8

PROCHAINE REUNION

01 octobre 2022

Salle CAS Antenne de Nevers

INFORMATIONS

En reculant d'une semaine la date de notre réunion de rentrée en septembre, Michel avait pensé qu'il y aurait plus de présents. Ce n'est pas le cas. Il en est désolé.

Michel espère que nous avons tous passé un bon été, malgré la chaleur et tout ce que cela peut engendrer.

L'heure est donc venue de reprendre nos activités de collectionneurs. Pour combien de temps?

Aucune information pour la fin de l'année et encore moins pour début 2023!!!

Où se passeront nos réunions? Dans quels locaux?

PROCHAINES MANIFESTATIONS

La Bourse aux Collections de La Charité-sur-Loire aura lieu le dimanche 18 septembre 2022.

Salle des Fêtes de 9h00 à 18h00. (pour info ce sera le week-end du patrimoine!)

Ce week-end, une émission 1er Jour du timbre « Le Petit Louvre » à La Pacaudière dans le département N°42 sur le tracé de la RN7. (Bureau Temporaire).

Le 25 septembre à Sens dans l'Yonne, 3 ème Bourse Multicollection sous le Marché couvert.

Demain dimanche 11 septembre à Guérigny Brocante multicollections.

REVUE DE PRESSE PHILATELIQUE

Timbres-Magazine de septembre 2022:

* **Etude très parlante des tarifs de la lettre intérieure et d'une lettre pour la zone Euro..**

  La France se situe dans le peloton de tête des pays les plus chers. (à la 9 ème place sur 31 tarifications). (page 6).

* **Retour sur le Salon « Paris-Philex »** qui a répondu aux attentes avec 12 000 visiteurs, pour un Salon National, cela paraît bien peu, mais les organisateurs ont l'air de s'en satisfaire! ... (voir émissions spéciales). (pages 20 à 25).

* **Le timbre en « OR »** : La France n'a pas osé; elle s'est contentée d'un timbre en « métal argenté », qui, conservé en dehors de son étui s'est oxydé. (pages 34 à 39).

- Réorganisation du service des émissions des TAAF. Désormais c'est le Préfet des TAAF et son Directeur de Cabinet prennent les décisions sur les émissions, confiées à Philaposte pour les impressions. Remerciements à Marc Boukebza, ex-directeur du service des émissions des TAAF. (pages 40 à 45).
- Une « Journée du Timbre » particulière, l'année 1943, clandestine en Allemagne, dans un camp de prisonniers français, mais aussi philatélistes, qui ont fêté la « Journée du Timbre » après bien des incidents. (pages 60 à 66).
- Les « Timbres à Date » de l'exposition itinérante de l'APNU dans les années « 70 » (pages73 à 77)
- Cartophilie et « Soldats du Feu »: rétrospective des « Alertes aux Feux au début du siècle dernier. (pages 84 à 89).

L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE de septembre 2022

- Mise en service du Timbre Digital « l'e-lettre rouge » se substituera à l'actuel timbre rouge de La lettre prioritaire J+1. Le timbre vert J+2 restera en service. (page 11).
- Reportage sur le Salon de Paris-Philex et retour sur les émissions spécifiques du Salon et plus particulièrement l'affiche représentant le « Burelé ». (pages 44 à 50).
- Personnalités, Célébrités … et philatélistes. Certains sont connus et d'autres pas du tout. (pages 52 à 55).
- Suite et fin de la cartophilie à Magnac-Laval après les évènements de la 1ère Guerre Mondiale. (pages64 à 67).

La Philatélie Française de septembre-octobre 2022:

- Pour ceux qui voudraient souscrire à l'ouvrage du centenaire de la Fédération, il n'est pas encore trop tard, il reste quelques jours avant le 15 septembre, seule exigence venir le récupérer à Moulins pendant « Timbres-Passion ».
- La Maximaphilie: une collection à l'avenir prometteur!
  De nombreux salons pour la promouvoir comme à Moulins fin octobre. (pages 5 à 7).
- Thématique en tennis-fauteuil ou « Paratennis » lors des Jeux Olympiques. (pages 8 à 11).
- La « C.O.V. » ou Classe Ouverte pour collectionner et exposer autrement (pages 12 et 13)

- Compte-rendu de la 95 ème A.G. de la FFAP, le samedi 25 juin 2022 (pages 17 à 22).
- Une Association issue des Comités d'Entreprises de l'Aéro-spatiale, un peu comme notre ex-Philat'EG National; par contre, « ***La Marianne*** » a su adhérer aux instances de la Fédération et elle est reconnue comme telle!.(pages 23 à26)

ANIMATION PHILATELIQUE

AFFRANCHIGO

La Poste s'occupe de tout:

Prise en charge du courrier par La Poste chez les Entreprises, qui de ce fait n'ont plus besoin de Machines à Affranchir. L'objectif de La Poste est de faire gagner du temps aux entreprises et en contrepartie facturer une prestation sous forme d'abonnement mensuel en fonction du volume du courrier.

Exemple d'Affranchigo

(document Michel Henry)

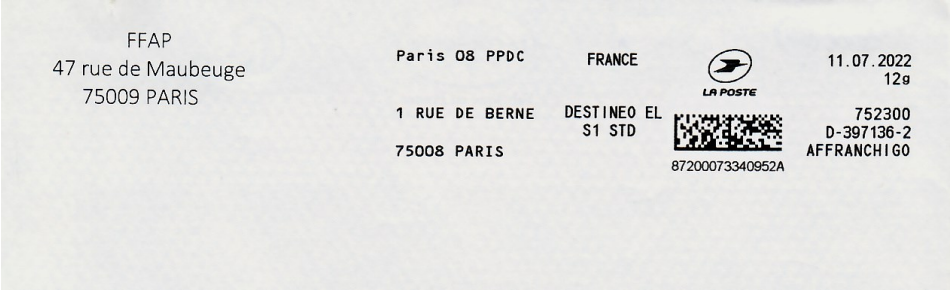

(Voir ci-dessous le document explicatif en provenance du club de Tours-Blois)

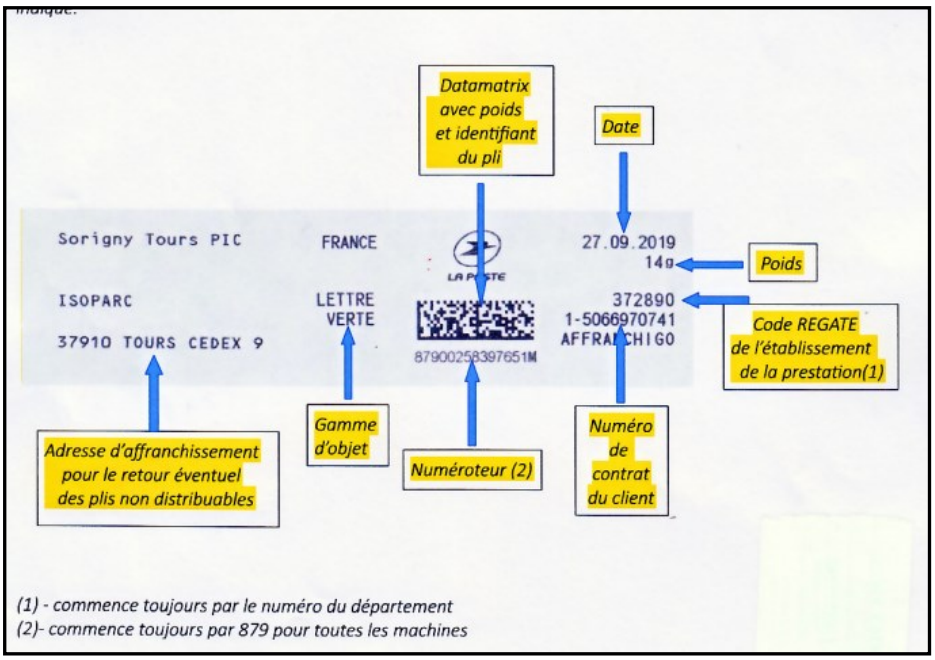

ANIMATION PHILATELIQUE

LETTRE « BAN DES VENDANGES »

(DOCUMENT DE LA COLLECTION DE MICHEL HENRY)

Nous sommes à quelques jours des vendanges dans notre département et plus particulièrement dans le vignoble de Pouilly-sur-Loire.

Il y a 221 ans soit le 2 vendémiaire de l'an X (24 septembre 1801), il fallait, pour vendanger attendre la publication du « Ban des Vendanges » délivré par les autorités de la commune de Pouilly/Loire.

Voici une lettre adressée « Aux Citoyens Maire et Adjoints de la commune de Pouilly/Loire, à Pouilly ». Cette lettre n'a pas circulé par La Poste de l'époque, mais a été déposée directement dans la boîte de la Mairie de Pouilly/Loire. (Pas de taxe de port sur le pli).

Textes:

Demande: « Les Experts nommés par le Conseil Général de Pouilly pour juger de la maturité du raisin et déterminer le jour des vendanges, sont unanimement d'avis qu'elles doivent ouvrir le neuf de ce mois.

Fait à Pouilly-sur-Loire, le deux vendémiaire de l'an X de la République Française une et indivisible.

(le tout suivi de 5 signatures)

Réponse: « Vu l'avis donné des experts nommés pour visiter ce jour la vigne, Le Maire et l'adjoint de la Commune de Pouilly, homologuant le rapport, avant l'ouverture des vendanges pour cette Commune est fixée au neuf de ce mois.

« Pour diffuser à tous les propriétaires et apprentis de vendanger ou faire vendanger leurs vignes avant l'époque par le règlement précédemment promulgué.

Délibéré à Pouilly, à la Mairie, le six vendémiaire de l'an X de la République Française.

(le tout suivi de 3 signatures.)

Précision: C'est l'exemple type de document que l'on peut placer dans une présentation Classe Ouverte dont le thème serait « Les Vignobles du Nivernais » ou « La Vigne » au sens plus large du thème.

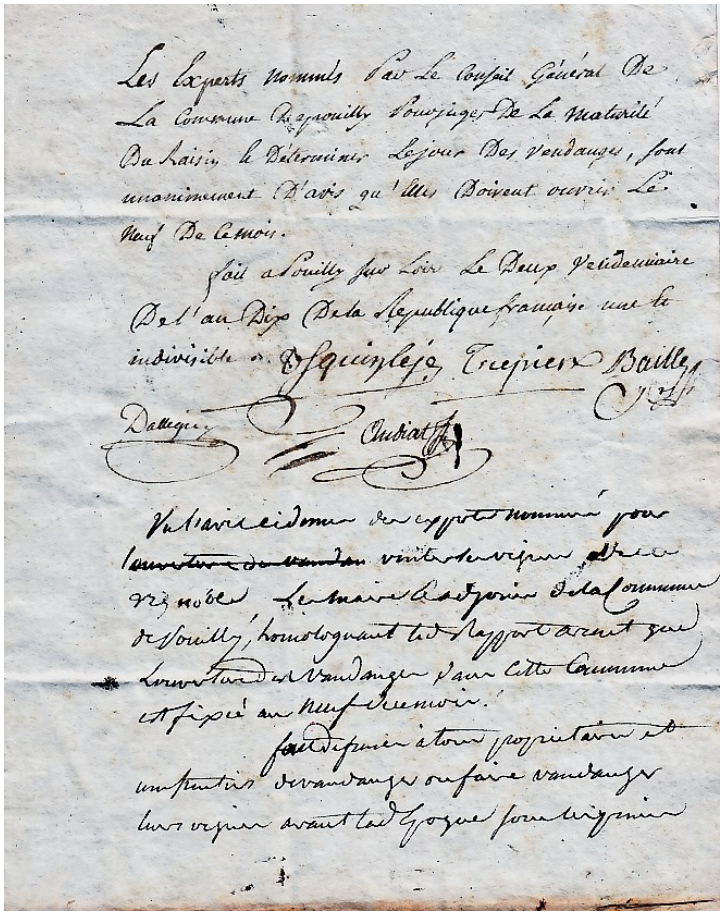

Les Experts nommés par Le Conseil Général De La Commune D'Azouilly Pour Jugés De La Maturité Du Raisin et Déterminer Le Jour Des Vendanges, sont unanimement D'avis qu'Ils Doivent ouvrir Le Ban De Amour.

Fait à Souilly sur Loir Le Deux Vendemiaire De l'an Dix De la République française une et indivisible. Esquinlez Trepier Bailly Dallegre Audiat

Vu et vérifié ou les experts nommés pour l'ouverture de vendan vinter le vingt deux vendémiaire. Le Maire et adjoint de la Commune de Souilly, homologuant ledit Rapport avant que l'ouverture des Vendanges dans Cette Commune est fixée au neuf Brumaire.

Fait défense à tous propriétaires et usufruitiers de vendanger ou faire vendanger leurs vignes avant ledit époque sous les peines

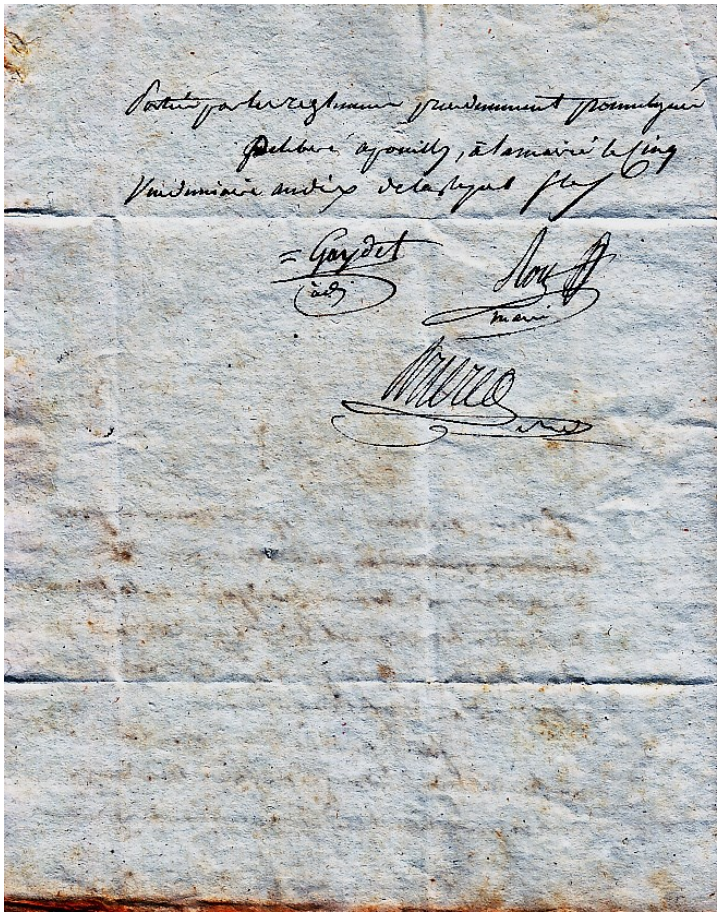

portées par les règlements précédemment promulgués

Délibéré à Souilly, à la mairie le cinq Vendémiaire antérieur de la part du Maire

= Goydet Adj. Maire

(LETRRE DU « BAN DES VENDANGES »)
(COLLECTION MICHEL HENRY)

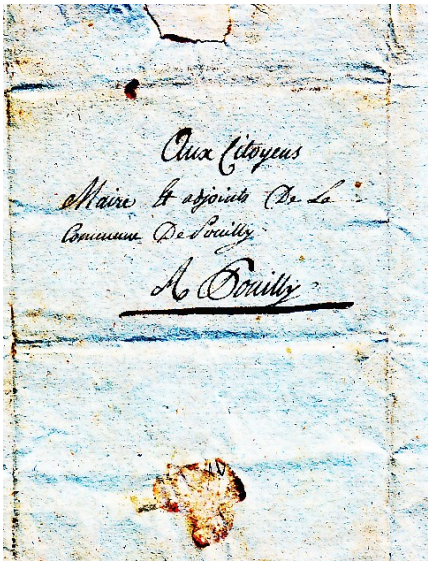

Aux Citoyens
Maire et adjoints De La
Commune De Souilly
A Souilly